

WALL 25HE

Pré-mélangées à condensation instantanées compactes à chambre combustion étanche

CHAUDIÈRES MURALES AU GAZ

DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE

INSTALLATION

CARACTERISTIQUES

UTILISATION ET ENTRETIEN

POUR L'USAGER

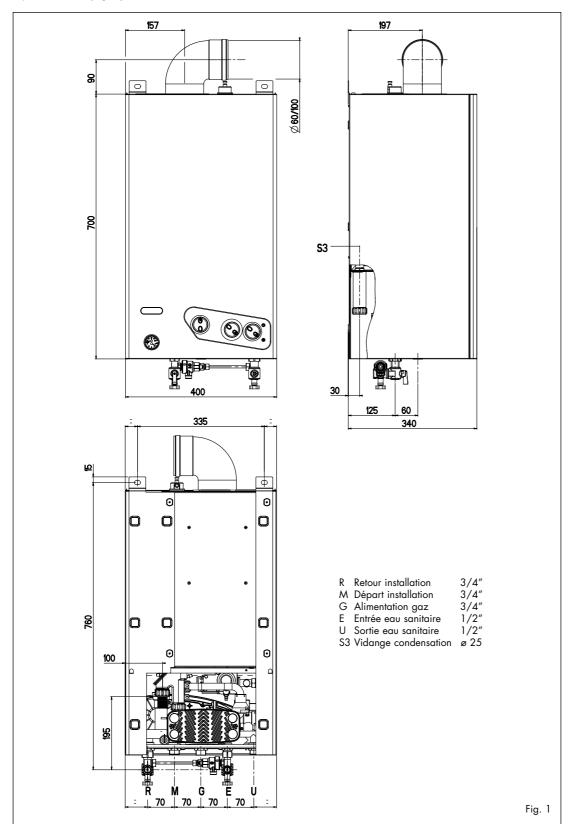
1 DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE

1.1 INTRODUCTION

Les "WALL 25HE" sont des groupes thermiques compacts pré-mélangés à condensation qui utilisent la technologie du microprocesseur pour le contrôle et la gestion des différentes fonctions. Ils sont conformes aux directives européennes 90/396/CEE, 89/336/CEE,

73/23/CEE, 92/42/CEE et à la norme européenne EN 483. Sont appareils pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire avec allumage et modulation électronique, chambre de combustion étanche tirage forcé Veuillez respecter les instructions de ce manuel pour réaliser une installation correcte et garantir le fonctionnement parfait de l'appareil.

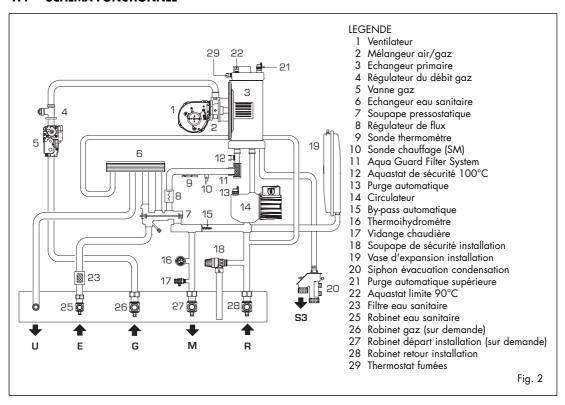
1.2 DIMENSIONS



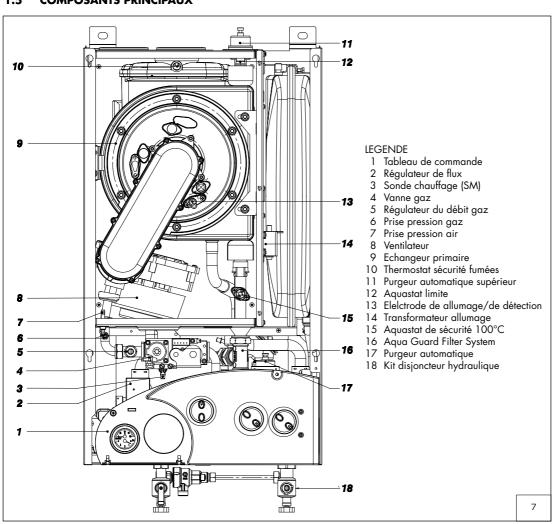
1.3 DONNEES TECHNIQUES

		WALL 25HE
Puissance thermique chauffage		
Nominale (80-60°C)	kW	22,7
Nominale (50-30°C)	kW	24,6
Minimum (80-60°C)	kW	8,4
Minimum (50-30°C)	kW	9,3
Débit calorifique chauffage		
Nominale/Minimum	kW	23,3/8,7
Débit calorifique sanitaire		
Nominale/Minimum	kW	25,0/8,7
Rendement therm. utile (80-60°C)		
Minimum - Maximum	%	97,0 - 97,5
Rendement therm. utile (50-30°C)		
Minimum - Maximum	%	107,3 - 105,8
Classe NOx		5
Température fumées		
Nominale/Minimum (80-60°C)	°C	70/63
Nominale/Minimum (50-30°C)	°C	54/50
Débit fumées	kg/h	39
CO2 % méthane (G20)	om/min	9,0/9,0
	om/min	9,0/9,0
CO ₂ % propane (G31)	om/min	10,0/9,9
Puissance électrique absorbée	W	110
Degré d'isolation électrique		IPX4D
Catégorie		II2Er3P - II2H3P
Туре		B23-53/C13-33-43-53-83
Pression maxi. de service	bar	3
Température maximum	°C	80
Contenance eau		4,9
Plage de régulation chauffage	°C	20/75
Capacité vase d'expansion	1	8
Pression vase d'expansion	bar	1
Consommation en chauffage		
Nominale/Minimum (G20)	m³/h	1,90/0,92
Nominale/Minimum (G25)	m³/h	2,22/1,07
Nominale/Minimum (G31)	kg/h	1,40/0,68
Production eau sanitaire		
Pression min/max eau sanitaire	bar	0,5/7
Débit san. spécifique (EN 625)	l/min	11,2
Débit san. continu Δt 30°C	l/min	11,5
Débit sanitaire minimum	l/min	2
Plage de régulation sanitaire	°C	30/60
Consommation en sanitaire		
Nominale/Minimum (G20)	m³/h	2,64/0,92
Nominale/Minimum (G25)	m ³ /h	3,08/1,07
Nominale/Minimum (G31)	kg/h	1,94/0,68
Pression de alimentation gaz		
G20 (Gaz naturel)	mbar	20
G25 (Gaz naturel avec different composition)	mbar	25
G31 (Propane)	mbar	37
Injecteurs gaz principal		
Quantité	n°	1
G20	ø mm	6,0
G25	ø mm	
	ø mm	
		40
Quantité G20	ø mm ø mm	6,0 6,0 4,4

1.4 SCHEMA FONCTIONNEL



1.5 COMPOSANTS PRINCIPAUX



2 INSTALLATION

L'installation s'entend fixe et devra être effectuée par des entreprises spécialisées et qualifiées, conformément aux instructions et aux dispositions indiquées dans ce manuel. Il faudra en outre respecter les normes et les réglementations actuellement en vigueur.

2.1 VENTILATION DU LOCAL CHAUDIERE

Les chaudières peuvent en revanche être installées, sans aucune contrainte d'emplacement et d'apport d'air comburant, dans n'importe quel local domestique.

2.3 ETRIER DE SUPPORT

Pour monter l'étrier de support de la chaudière fourni avec l'appareil, effectuer les opération suivantes (fig. 4):

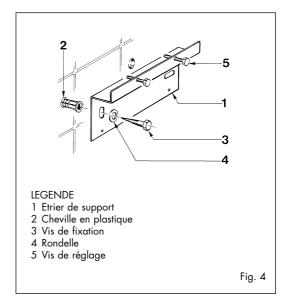
- Fixer l'étrier (1) au mur avec des vis à cheville (3).
- Soulever la chaudière et accrocher le travers postérieur du châssis à l'étrier.
- Avec les vis (5), effectuer les réglages nécessaires pour obtenir un positionnement vertical parfait de la chaudière.

2.3.1 Kit robinets de connexion (en option)

Pour effectuer le montage des robinets de connexion compris dans le kit code 8091817, se conformer aux instructions reportées sur la fig. 4/a.

2.3.2 Kit disjoncteur hydraulique (fourni avec la chaudière)

Pour effectuer le montage des kit disjoncteur hydraulique, fournis avec la chaudière, se conformer aux ins-



tructions reportées sur la fig. 4/b.

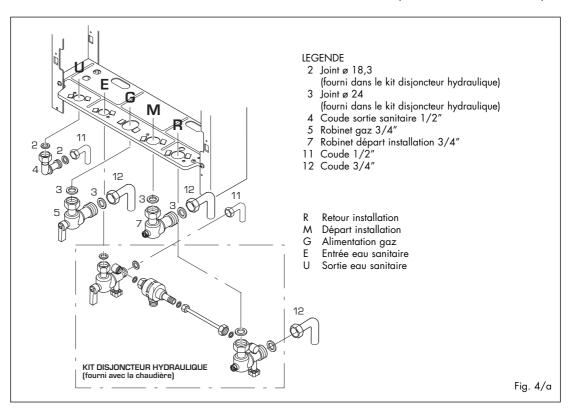
2.3.3 Jeu kit flexibles (en option)

Le jeu code 8093903 est fourni complèt des instructions par rapport à l'installation.

2.4 BRANCHEMENT INSTALLATION

Pour protéger l'installation thermique contre la corrosion, les incrustations ou les dépôts nuisibles, il est de la plus grande importance, après l'installation de l'appareil, de procéder au lavage de l'installation en utilisant des produits appropriés tels que, par exemple, le Sentinel X300 ou X400.

Des instructions complètes sont fournies avec les pro-



duits mais, pour obtenir des informations complémentaires, il est possible de contacter directement la firme GE Betz. Après le lavage de l'installation, pour assurer une protection ò long terme contre les corrosions et les dépôts, on conseille de recourir à des inhibiteurs tels que le Sentinel X100.

Il est important de vérifier la concentration de l'inhibiteur après chaque modification apportées à l'installation et à chaque inspection d'entretien, selon ce qui a été prescrit par les producteurs (des tests prévus à cet effet sont disponibles auprès des détaillants). Le dispositif d'évacuation de la soupape de sécurité doit être relié à un entonnoir de récolte pour convoyer l'éventuelle purge en cas d'intervention.

Au cas où l'installation de chauffage serait sur un plan supérieure par rapport à la chaudière il est nécessaire d'installer sur les tuyauteries de départ/retour de l'installation, les robinet d'interception.

ATTENTION: A défaut d'un lavage de l'installation thermique et d'une addition d'un inhibiteur adéquat, la garantie qui couvre l'appareil sera considérée comme nulle.

Le branchement au gaz devra être réalisé conformément au règlement national NBN D 51.003/NBN D 51.006. En dimensionnant les tuyauteries du gaz, du compteur à la chaudière, tenir compte des débits en volumes (consommations) en m³/h et de la densité du gaz concerné. Les sections des tuyauteries qui constituent l'installation doivent garantir un apport de gaz suffisant pour couvrir la demande maximum, tout en limitant la perte de pression entre le compteur et tout appareil d'utilisation ne dépassant pas:

- 1,0 mbar pour les gaz de la seconde famille (G20 G25)
- 2,0 mbar pour les gaz de la troisième famille (G31).
 A l'intérieur de la chemise se trouve une plaquette adhésive indiquant les données techniques d'identification et le type de gaz pour lequel la chaudière a été conçue.

2.4.1 Branchement évacuation condensation

Pour recueillir la condensation, il est nécessaire de relier l'égouttoir siphonné à l'évacuation vers le réseau civil par un tuyau présentant une pente de 5 mm par mètre.

Seules les tuyauteries en plastique des évacuations civiles normales sont adaptées pour convoyer la condensation vers le réseau des égouts desservant l'habitation.

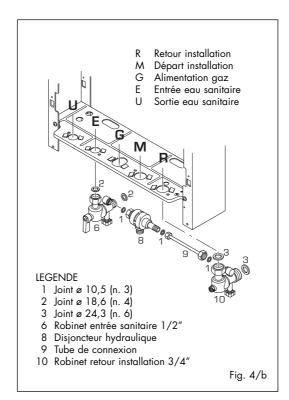
2.4.2 Filtre sur la tuyauterie du gaz

La vanne gaz est livrée munie d'un filtre à l'entrée qui n'est pas en mesure de retenir les impuretés contenues dans le gaz et dans les tuyauteries de réseau.

Pour éviter le dysfonctionnement de la soupape ou parfois même l'exclusion de la sécurité dont elle est équipée, nous conseillons de monter un filtre adéquat sur la tuyauterie du gaz.

2.6 REMPLISSAGE INSTALLATION

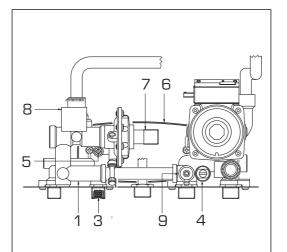
La pression de chargement avec installation froide doit être de **1 bar**. Le remplissage doit être effectué lentement, afin que les bulles d'air puissent sortir à travers



les dispositifs spéciaux de purge. Si la pression monte au-delà de la limite prévue, décharger la partie excédante en agissant sur la soupape de purge (9 fig. 5).

2.6.1 Vidange du système (fig. 5)

Veuillez agir sur le robinet de vidange (9) pour effectuer cette opération. Attention! Éteindre la chaudière avant d'effectuer cette opération.



LEGENDE

- 1 Collecteur entrée/sortie sanitaire
- 3 Filtre sanitaire
- 4 By-pass
- 5 Régulateur débit
- 6 Echangeur eau sanitaire
- Microinterrupteurs
- 8 Régulateur de flux
- 9 Soupape de purge



A défaut d'un lavage de l'installation thermique et d'une addition d'un inhibiteur adéquat, la garantie qui couvre l'appareil sera considérée comme nulle.



Seules les tuyauteries en plastique des évacuations civiles normales sont adaptées pour convoyer la condensation vers le réseau des égouts desservant l'habitation.

9

Fig. 5

2.7 CONDUIT COAXIAL ø 60/100

La chaudière est fourni avec le kit conduit coaxial code 8096252.

2.7.1 Accessoires du conduit coaxial

Les accessoires nécessaires à la réalisation de cette typologie de déchargement ainsi que les systèmes de raccordement pouvant être opérés, sont illustrés fig. 6.

Avec le coude fourni dans le kit, la longueur maximum du tube ne devra pas dépasser 4,6 mètres.

Quand on utilise la rallonge verticale cod. 8086951, la partie terminale du conduit devra toujours présenter une sortie horizontale.

2.10 POSITIONNEMENT DES EMBOUTS DE DÉCHARGEMENT

Les embouts de déchargement des appareils à tirage forcé peuvent être placés sur les murs périmétraux externes de l'édifice. A titre indicatif et non contraignant, nous reportons au **Tableau 3** les distances minimum à respecter selon la typologie d'un édifice

indiqué fig. 13.

2.11 BRANCHEMENT ELECTRIQUE

La chaudière est livrée avec un câble d'alimentation qui, en cas de remplacement, devra être commandé chez au constructeur. L'alimentation devra être effectuée avec tension monophasée 230V – 50Hz au moyen d'un interrupteur général protégé par des fusibles et une distance entre les contacts de 3 mm minimum. Respecter les polarités L – N et la mise à la terre.

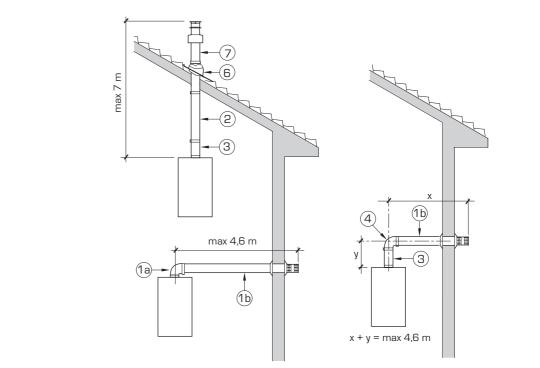
Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages personnels ou matériels provoqués par l'absence de mise à la terre de la chaudière.

2.11.1 Tableau électrique (fig. 14)

Avant toute intervention débrancher l'alimentation électrique.

Enlever les trois vis (7) qui fixent le panneau de commande et amener le tableau vers l'avant afin qu'on puisse l'incliner vers le bas.

Pour accéder aux composantes du tableau életrique, veuillez dévisser les quatre vis qui fixent la protection (6).



LEGENDA

1a-b Kit conduit coaxial cod. 8096252 (fourni avec la chaudière)

- 2 Rallonge L. 1000 cod. 8096153
- 3 Rallonge verticale L. 140 avec prise de prélèvement cod. 8086952
- 4a Coude supplémentaire à 90° cod. 8095852
- 4b Coude supplémentaire à 45° cod. 8095952
- 6a Tuile avec articulation code cod. 8091305
- 6b Couvercle pour terrasses plats cod. 8091306
- 7 Embout sortie au toit L. 1285 cod. 8091209

NOTA:

- L'installation de tout coude supplémentaire à 90°, diminue le parcours disponible de 0,90 mètre.
- L'installation de tout coude supplémentaire à 45°, diminue le parcours disponible de 0,45 mètre.

Au cours des opérations de raccordement des accessoires, on conseille de lubrifier l'intérieur des joints à l'aide de produits à base de substances à la Silicone, en évitant de recourir ò des huiles ou à des graisses de manière générale.

10

Le constructeur

décline toute

responsabilité

en cas de dom-

mages person-

nels ou maté-

riels provoqués par l'ab-

sence de mise

à la terre de la

chaudière.

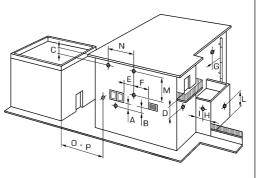
2.11.2 Connexion chrono-thermostat (fig. 14)

Brancher électriquement le chrono-thermostat aux bornes 1-2 de la barrette à bornes (5) après avoir enlevé le pont existant.

Le chronothermostat, dont nous conseillons l'installation afin d'obtenir une meilleure régulation de la température et du confort ambiants, doit faire partie de la classe II conformément à la norme EN 60730.1 (contact électrique propre).

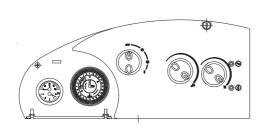
TABLEAU 3

Pos	ition de l'embout Appareils de 7 à	
	(distances minimum	en mm)
Α-	sous la fenêtre	600
B -	sous l'ouverture d'aération	600
C-	sous la gouttière	300
D-	sous le balcon (1)	300
E -	d'une fenêtre adjacente	400
F -	d'une bouche d'aération adjacente	600
G-	de tuyauteries ou évacuations	
	verticale ou horizontale (2)	300
H-	d'un angle du bâtiment	300
1 -	d'un renfoncement du bâtiment	300
L-	du sol ou d'un autre sol du bâtiment	2500
M-	entre deux embouts placés verticalement	1500
N-	entre deux embouts placés horizontalement	1000
0-	d'une surface frontale sans ouverture ou embou	ut 2000
P -	idem, mais avec des ouvertures ou des embout	s 3000

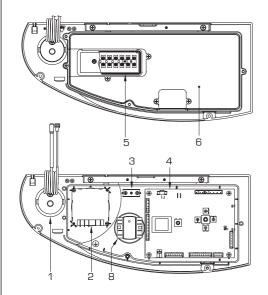


- Les terminaux sous un balcon praticable doivent être placés de telle façon que le parcours complet des fumées, de leur point de sortie à leur déchargement du périmètre extérieur du balcon, y compris la hauteur des éventuels garde-corps, ne soit pas inférieur à 2000 mm.
- 2) En ce qui concerne le positionnement des terminaux, les distances adoptées ne devront pas être inférieures à 1500 mm à cause de la proximité de matériaux sensibles à l'action des produits de la combustion (exemple: les gouttières ou les descentes pluviales en matière plastique, les contrevents en bois, etc.), à moins que l'on adopte des mesures de protection pour ces matériaux.

Fig. 13



Tirer vers l'avant le tableau pour que l'on puisse l'incliner vers le bas.

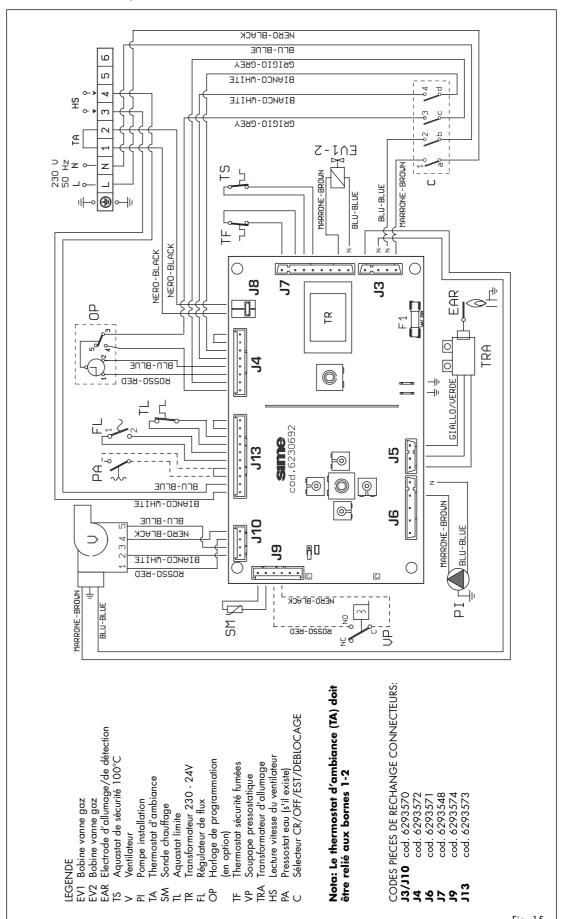


LEGENDE

- 1 Thermomanomètre
- Horloge programmateur optionnelle (mécanique journalier cod. 8092213 ou numérique hebdomadaire cod. 8092214)
- 3 Faston de terre
- 4 Carte électronique
- 5 Barrette à bornes à 9 pôles
- 6 Protection instruments
- 8 Sélecteur OFF/ETE/HIV/DEBLOCAGE

11

2.11.3 Schéma électrique



3.1 CARTE ELECTRONIQUE

Réalisée conformément aux réglementations Basse Tension CEE 73/23, elle est alimentée à 230 Volt et, l'ensemble des composants électroniques est garanti pour fonctionner selon une plage de températures allant de 0 à +60°C. Un système de modulation automatique et continu permet à la chaudière d'adapter la puissance aux diverses exigences de l'installation ou de l'utilisateur.

3.1.1 Anomalies de fonctionnement

Les diodes qui signalent un fonctionnement irrégulier et/ou incorrect de l'appareil sont indiquées fig. 16.

3.1.2 Dispositifs

La carte électronique est munie des dispositifs suivants (fig. 17):

- Trimmer "POT. ACC." (pos. 3)

Trimmer pour modifier le niveau de pression à l'allumage (STEP) de la soupape gaz. Il est calibré en

usine avec step allumage à 95 Hz. Pour augmenter la pression, tourner le trimmer dans le sens des aiguilles d'une montre, pour la diminuer, tourner le trimmer dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.

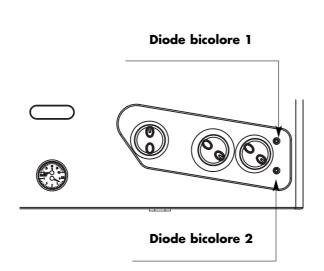
Le niveau de pression d'allumage est susceptible d'être programmé au cours des 7 premières secondes de la décharge d'allumage du brûleur.

Après avoir fixé le niveau de pression à l'allumage (STEP) en fonction du type de gaz, contrôler que la pression du gaz en chauffage est encore sur la valeur précédemment introduite.

- Connecteur "JP1" (pos. 10)

La fiche électronique est programmée, en phase de chauffage, avec un arrêt technique du brûleur d'environ 180 secondes qui se reproduit à chaque réallumage après une extinction forcée.

Par extinction forcée, on entend une extinction provoquée par une surtempérature de la sonde (SM) supérieure à 5°C par rapport à la température programmée sur le potentiomètre du chauffage. À chaque redémarrage, après la période d'allumage lent, la chaudière se placera, pendant environ 1 minute,



Fonction signalée	Diode bicolore 1	Diode bicolore 2
Stand-by	Verte allumée	Éteinte
Présence flamme	Verte allumée	Orange allumée
Anomalie circuit		
détection flamme	Verte allumée	Orange clignotante
Blocage allumage	Éteinte	Rouge allumée
Intervention thermostat		
sécurité (TS)/fumées (TF)	Éteinte	Rouge allumée
Intervention		
régulateur de flux (FL)	Orange clignotante	Éteinte
thermostat limite (TL)		
Anomalie ventilateur	Verte clignotante	Éteinte
Anomalie sonde		
refoulement (SM)	Orange fixe	Éteinte
Chaudière éteinte	Éteinte	Éteinte

à la pression minimum de modulation pour ensuite revenir au taux de pression chauffage programmé. Avec l'introduction du cavalier, on annulera aussi bien l'arrêt technique programmé que la période de fonctionnement à la pression minimum au cours de la phase de départ. Dans ce cas, les délais qui s'écoulent entre l'extinction et les allumages suivants seront fonction d'un différentiel de 5°C, détecté par la sonde chauffage (SM).

- Connecteur "JP2" (pos. 9)

Cavalier introduit avec utilisation de la soupape de déviation. Quand on utilise la pompe bouilleur dans l'installation, le cavalier doit être retiré.

Trimmer vitesse ventilateur "MAX" (pos. 2)

Programme la vitesse maximum du ventilateur.

Trimmer vitesse ventilateur "MIN" (pos. 4)

Programme la vitesse minimum du ventilateur.

ATTENTION: Toutes les opérations susmentionnées devront nécessairement être réalisées par un personnel agréé, sous peine d'annulation de la garantie.

3.2 SONDES DE RELEVE DE LA TEMPERATURE

Système antigel réalisé avec la sonde NTC de chauffa-

ge active quand la température de l'eau atteint 6°C. La sonde sert d'aquastat limite en établissant l'extinction du brûleur lorsque la température relevée est supérieure à 80°C; la température de redémarrage est fixée à 75°C

Avec la sonde interrompue (SM) à l'arrêt, la chaudière ne fonctionne dans aucun des deux services.

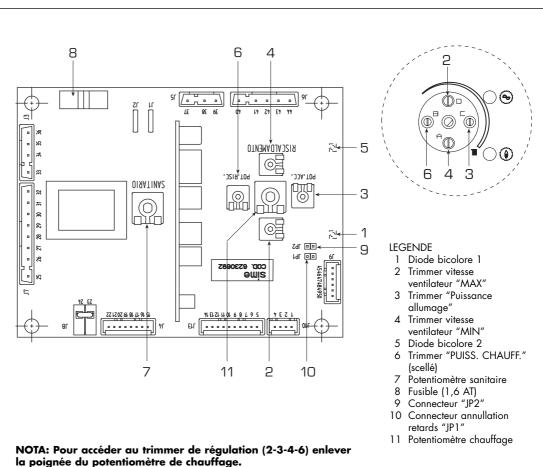
Les valeurs de résistance (Ω) obtenues sur la sonde selon les variations de température sont reportées sur le **Tableau 4.**

TABLEAU 4

Température (°C)	Résistance (Ω)
20	12.090
30	8.313
40	5.828
50	4.161
60	3.021
70	2.229
80	1.669

3.3 ALLUMAGE ELECTRONIQUE

L'allumage et la détection de flamme sont contrôlés par un seul électrode placée sur le brûleur qui garantit un maximum de sécurité avec des temps d'intervention inférieurs à une seconde, en cas d'extinctions accidentelles ou de manque de gaz.



14

Fig. 1*7*

3.3.1 Cycle de fonctionnement

Tourner la poignée du sélecteur sur été ou hiver; la diode verte (①) allumée indique la présence de tension.

L'allumage du brûleur devra se vérifier dans les 10 secondes.

Des allumages manqués pourraient se vérifier entraînant l'activation du signal de blocage de l'appareil; nous pouvons les résumer comme suit:

- Manque de gaz

La carte électronique effectue régulièrement le cycle en envoyant la tension sur l'électrode d'allumage qui continue la décharge pendant 10 secondes max. Etant donné que le brûleur ne s'allume pas, la lampe témoin de blocage s'active.

Cette situation peut se vérifier lors du premier allumage ou après de longues périodes d'inactivité avec présence d'air dans la tuyauterie.

Le manque de gaz peut être également causé par la fermeture du robinet du gaz ou par l'une des bobines de la soupape dont l'enroulement est interrompu et en empêche l'ouverture.

L'électrode n'émet pas la charge

On ne constate dans la chaudière que l'ouverture du gaz au brûleur; après 60 sec. la lampe témoin de blocage s'allume.

Cette situation peut dépendre du câble de l'électrode qui est interrompu ou mal fixé à la borne de le transformateur d'allumage. L'électrode se trouve mis à la masse ou est fortement usé, il est nécessaire de le remplacer. La carte électronique est défectueuse.

En cas de coupure fortuite de tension, le brûleur s'arrête immédiatement et au rétablissement de la tension, la chaudière redémarrera automatiquement.

3.4 **SOUPAPE DE SECURITE REGULATEUR DE FLUX**

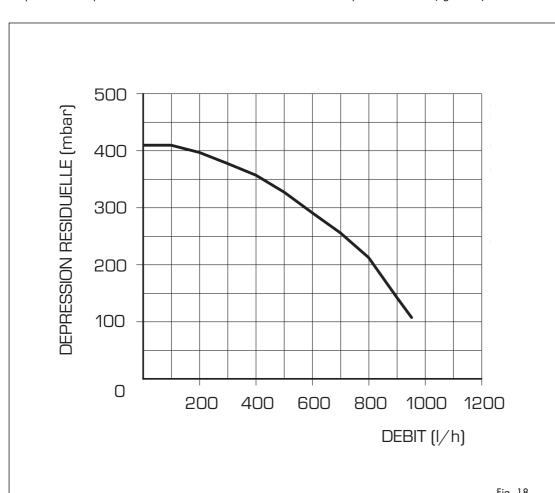
La soupape de sécurité régulatrice de flux (8 fig. 5) intervient et bloque le fonctionnement du brûleur en cas de manque d'eau dans la chaudière dû à la formation de bulles d'air dans l'échangeur de chaleur, si le circulateur ne fonctionne pas, ou pour l'obturation du filtre "Aqua Guard Filter System" par toute impureté.

NOTA: Si l'on doit remplacer la soupape régulatrice de flux, s'assurer que la flèche est tournée dans la même direction que le flux d'eau.

3.5 **DEPRESSION DISPONIBLE** POUR L'INSTALLATION

La dépression résiduelle pour l'installation de chauffage est représentée, en fonction du débit, sur le graphique de la fig. 18.

Pour obtenir la hauteur maximum de refoulement qui soit disponible, il faut désactiver le by-pass, en tournant le raccord en position verticale (fig. 18/a).



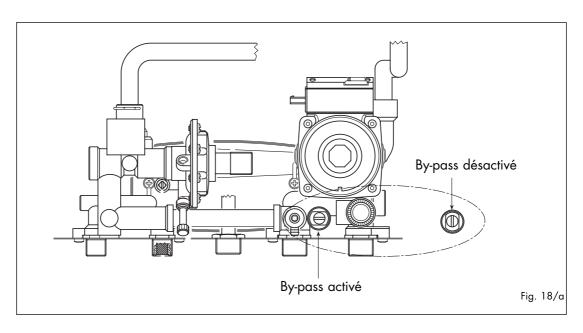


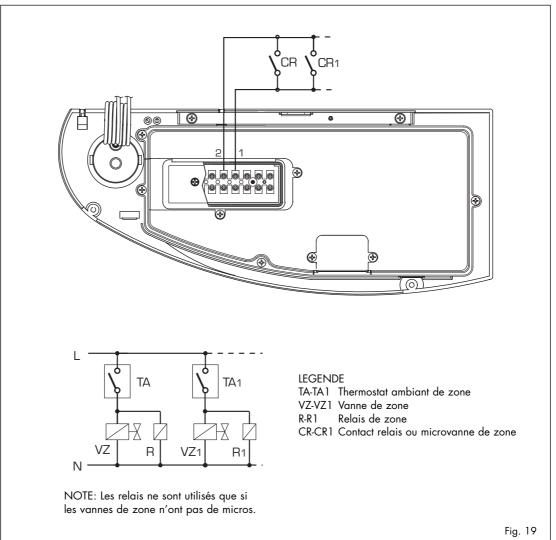
Si l'on doit remplacer la soupape régulatrice de flux, s'assurer que la flèche est tournée dans la même direction que le flux d'eau.

3.6 CONNEXION ELECTRIQUE DES INSTALLATIONS A ZONES

Utiliser une ligne électrique séparée sur laquelle il faudra relier les thermostats ambiants avec les vannes de

zone correspondants. La connexion des micros ou des contacts relais doit être effectuée sur le connecteur 1-2 de la barrette de connexion à 9 pôles après avoir enlevé le pont (fig. 19).





4.1 **REGLAGE DU DEBIT SANITAIRE**

Pour régler le débit d'eau sanitaire, il faudra agir sur le régulateur de débit de la soupape pressostatique (5 fig. 5). Nous vous rappelons que les débits et les températures d'utilisation correspondantes d'eau chaude sanitaire, indiquées au point 1.3, ont été obtenues en positionnant le sélecteur de la pompe de circulation sur la valeur maximum.

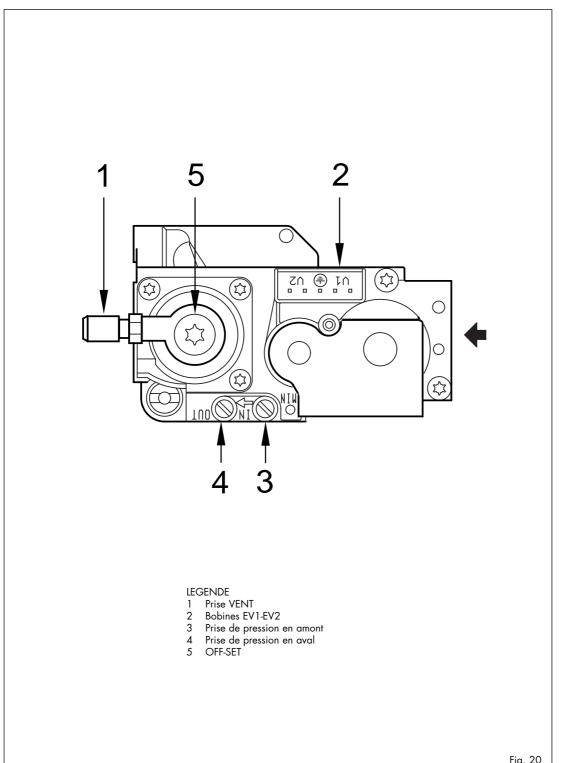
En cas de réduction du débit d'eau sanitaire, il faut procéder au nettoyage du filtre monté à l'entrée de la soupape pressostatique (3 fig. 5).

4.2 **SOUPAPE GAZ**

La chaudière est fabriquée de série avec une soupape gaz modèle HONEYWELL VK 4115V (fig. 20).

4.3 TRANSFORMATION POUR LE **PASSAGE A UN AUTRE GAZ**

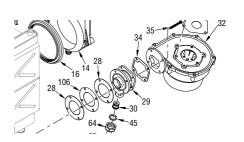
Pour le fonctionnement au gaz propane (G31), la chaudière est fourni avec un kit nécessaire pour la trasformation.



4.4 **RÉGLAGE CHAUDIÈRE**

TRANSFORMATION DU GAZ

- Fermer le robinet gaz.
- Remplacer le gicleur (pos. 30) et le joint (pos. 45) avec ceux qui sont fournis dans le kit de transformation.
- Tester toutes les connexions du gaz en utilisant de l'eau savonneuse ou des produits spéciaux,
- en évitant de recourir à des flammes nues.
- Appliquer la plaquette indiquant la nouvelle prédisposition du gaz.
- Procéder au réglage de l'air et du gaz comme spécifié ci-dessous.



Les opérations de régulation et de contrôle ont lieu avec la chaudière qui fonctionne en phase de chauffage

RÉGLAGE DE L'AIR

Débrancher la connexion électrique de la sonde du chauffage (SM), en reliant les câbles à l'autre sonde analogue libre, tourner le bouton du potentiomètre du chauffage au maximum, retirer le bouton et relier le manomètre différentiel (signe +) à la prise de pression de l'air (7 - Dessin 1).

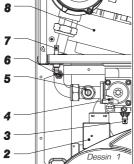
Séquence des opérations:

- 1) Tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre, à fond d'échelle, le trimmer de puissance du chauffage B (6 - Dessin 2).
- 2) Régler le signal de l'air en agissant sur le trimmer de régulation de la puissance minimum du ventilateur A (4 - Dessin 2), jusqu'à obtenir la valeur en mmH2O indiquée dans le tableau:

	25HE
G20/G25	13,0
G31	13,0

- 3) Ouvrir un robinet de l'eau pour amener la chaudière à la puissance maximum en service sanitaire.
- 4) Régler le signal de l'air en agissant sur le trimmer de puissance maximum du ventilateur D (2 - Dessin 2). iusqu'à obtenir la valeur en mmH2O indiquée dans le tableau:

	25HE
G20/G25	93,0
G31	93,0



2

 \bigcirc

0

4

C (1)

Dessin 2

RÉGLAGE DU GAZ

Relier le manomètre différen- 7 tiel (signe +), doté dune échelle décimale en mm ou en Pascal, 6 à la prise du gaz (6 - Dessin 3).

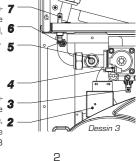


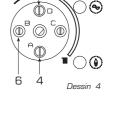
- 1) Tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre, à fond de l'échelle, 2 le trimmer de régulation de la puissance du chauffage B (6 - Dessin 4).
- 2) Ouvrir complètement le dispositif de partialisation gaz (7 - Dessin 5),
- 3) Régler la pression de gaz en agissant sur la vis de réglage OFF-SET (8 - Dessin 5), jusqu'à obtenir la valeur en mmH2O indiquée dans le tableau:

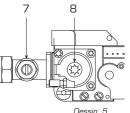


tialisation gaz (7 - Dessin 5), jusqu'à obtenir la valeur en mmH2O indiquée dans le tableau:









	25HE
G20/G25	10,5
G31	12,5

Une fois les opérations de réglage terminées, vérifier les valeurs du CO2 avec un analyseur de combustion. Si on constate des divergences par rapport aux valeurs indiquées dans le tableau, il est nécessaire d'effectuer les corrections qui s'imposent:

	"WALL 2	25HE"
	CO ₂ (G20/G25)	CO ₂ (G31)
Puissance "MIN"	9,0 ±0,3	9,9 ±0,2
Puissance "MAX"	9,0 ±0,3	9,9 ±0,2

- Pour corriger le CO2 à la puissance "MIN" agir sur la vis OFF-SET (8 Dessin 5).
- Pour corriger le CO2 à la puissance "MAX" agir sur le dispositif de partialisation (7 Dessin 5).

4.5 DEMONTAGE DE LA JAQUETTE

Pour faciliter l'entretien de la chaudière, il est possible de démonter complètement la jaquette comme indiqué dans la figure 23.

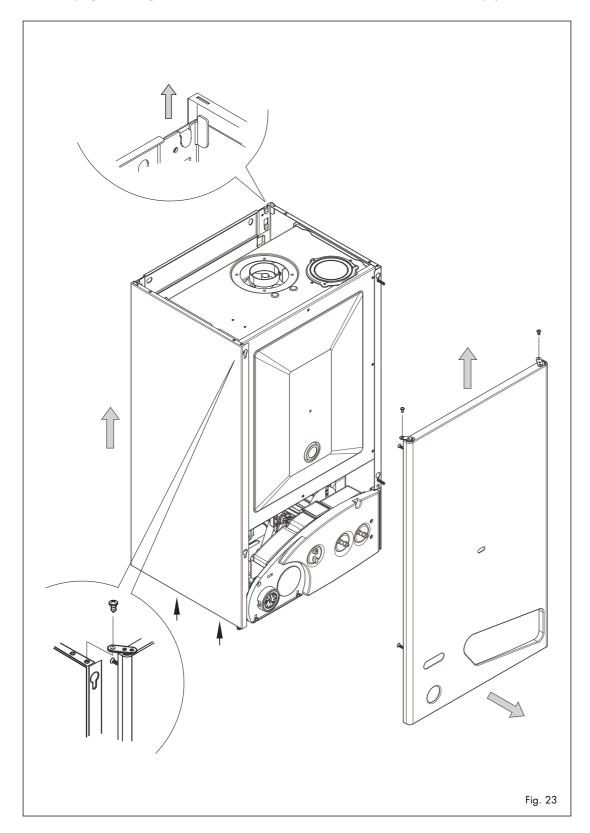
4.6 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

L'entretien programmé du générateur doit être effectué

à des intervalles annuels par un personnel technicien qualifié.

4.6.1 NETTOYAGE DU FILTRE "AQUA GUARD" (fig. 24)

Pour nettoyer le filtre, fermer les robinets d'interception départ/retour installation, mettre hors tension sur le tableau de commande, démonter la jaquette et vider la



chaudière par la tubulure d'évacuation appropriée. Placer un bac de récolter sous le filtre et nettoyer en éliminant les impuretés et les incrustations de calcaire. Avant de remonter le bouchon avec le filtre, contrôler le joint torique.

4.6.2 Fonction ramoneur (fig. 25)

Pour effectuer la vérification de la combustion de la chaudière, tourner le sélecteur et demeurer sur la position (🌶) jusqu'à ce que commence à clignoter par intermittences la diode bicolore verte/orange.

A partir de ce moment, la chaudière commencera à fonctionner en chauffage à la puissance maximum avec extinction à 80°C et réallumage à 70°C.

Avant d'activer la fonction ramoneur, il faut s'assurer que les soupapes radiateur ou que les éventuelles soupapes de zone sont ouvertes.

Le test peut être également réalisé en fonctionnement sanitaire.

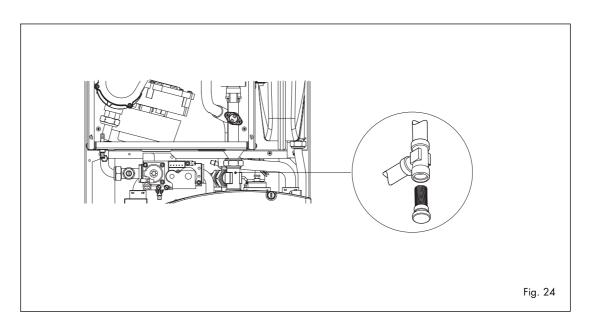
Pour y procéder, il suffit, après avoir activé la fonction ramoneur, de prélever l'eau chaude à partir d'un ou de plusieurs robinets.

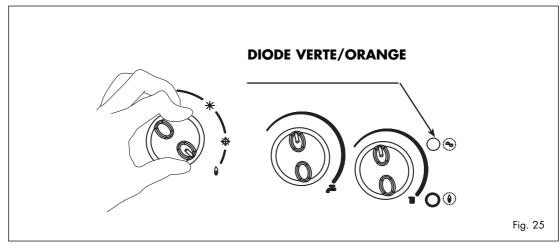
Dans cette condition également, la chaudière fonctionne à la puissance maximum, toujours avec le primaire contrôlé entre 80°C et 70°C.

Pendant toute la durée du test, les robinets d'eau chaude devront demeurer ouverts.

Après la vérification de combustion, éteindre la chaudière en tournant le sélecteur en position (OFF); ensuite, ramener le sélecteur sur la fonction souhaitée.

NOTA: Après environ 15 minutes, la fonction ramoneur est automatiquement désactivée.







Avant d'activer la fonction ramoneur, il faut s'assurer que les soupapes radiateur ou que les éventuelles soupapes de zone sont ouvertes.

RAPPEL

La mise en service ne pourra s'effectuer que si :

- L'installation est terminée.
- La chaudière est raccordée au conduit de cheminée ou le terminal "ventouse" installé <u>étan-</u> che.
- L'appareil est relié à un réseau électrique normalisé en tension et disposant d'une terre.
- L'installation est conforme à la réglementation en vigueur et réalisée dans les règles de l'art.
- Les essais d'étanchéité ont été effectués, (pour le gaz, le certificat QUALIGAZ est sur place).
- Les énergies nécessaires (eau, gaz, électricité) sont en état d'utilisation immédiate.
- La station technique sera seule juge de l'accomplissement de ces conditions.
- La non réalisation de ces conditions peut entraîner une facturation complémentaire.

Pour tout appareil de chauffage fonctionnant au gaz :

Depuis juin 1999, la réglementation française oblige pour toute mise en service de chaudière gaz murale, sol ou brûleur, <u>en remplacement ou en installation neuve</u>, l'établissement d'un certificat de conformité délivré par QUALIGAZ.

Ce certificat de conformité peut vous être délivré soit par :

- QUALIGAZ
- L'installateur de votre choix agrée PGP/PGN.

La mise en service sera effectuée par un technicien qualifié.

POUR L'USAGER

MISE EN GARDE

- En cas de panne et/ou de dysfonctionnement de l'appareil, le désactiver et s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe. S'adresser rapidement au personnel technique agréé.
- L'installation de la chaudière ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien doivent être effectuées par un personnel qualifié. Il est strictement interdit d'altérer les dispositifs scellés par le contructeur.
- Il est formellement interdit d'obstruer ou de réduire les dimensions de l'ouverture d'aération du local où est installé l'appareil. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour garantir une bonne combustion.

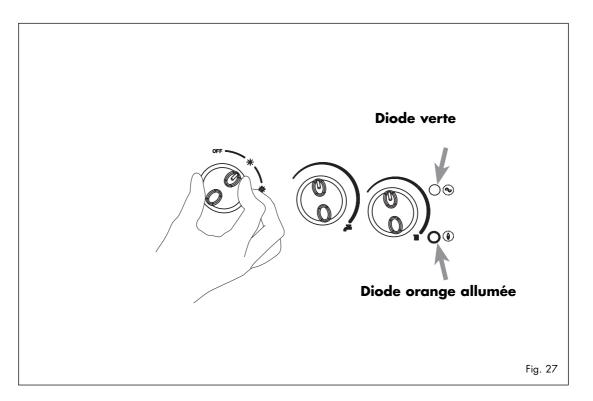
ALLUMAGE ET FONCTIONNEMENT

ALLUMAGE CHAUDIERE (fig. 27)

Ouvrir le robinet du gaz et activer la chaudière en tournant la poignée du sélecteur sur la position été (*). Les diodes orange allumées, permettent de vérifier la présence de tension dans l'appareil.

 Avec la poignée du sélecteur sur la position été(*), la chaudière fonctionne sur demande d'eau chaude sanitaire, en se positionnant sur la puissance maximum, afin d'obtenir la température sélectionnée. La pression du gaz variera alors automatiquement et de manière continue afin d'assurer une température constante.

– Avec la poignée du sélecteur sur la position hiver (***), la chaudière, après avoir atteint la valeur de la température programmée sur le potentiomètre chauffage, commencera à moduler automatiquement de façon à fournir à l'installation la puissance effective requise. L'intervention du thermostat d'ambiance



arrêtera le fonctionnement de la chaudière.

REGULATION DES TEMPERATURES (fig. 28)

- La régulation de la température de l'eau sanitaire s'effectue en agissant sur la poignée du sanitaire () avec plage de travail de 30 à 60°C.
- La régulation de la température de chauffage s'effectue en agissant su la poignée du chauffage (IIII) avec plage de travail de 20 à 75°C.
 Si la température en retour de l'eau est inférieure à environ 55°, on obtient la condensation des produits de la combustion qui augmente encore l'efficacité de

EXTINCTION CHAUDIERE (fig. 27)

l'échange thermique.

Pour éteindre la chaudière, placer la poignée du sélecteur sur la position (**OFF**).

Au cas où l'appareil resterait longtemps inutilisé, on conseille d'interrompre la tension électrique, de refermer le robinet du gaz et, si de basses températures sont prévues, de vider la chaudière et l'installation hydraulique afin d'éviter la rupture des tuyauteries à la suite de la congélation de l'eau.

TRANSFORMATION GAZ

S'il devait être nécessaire de transformer la chaudière pour la faire fonctionner avec gaz propane G31, la chaudière est fourni avec un kit nécessaire pour la trasformation

Pour effectuer la transformation gaz, contacter exclusivement un technicien autorisé.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

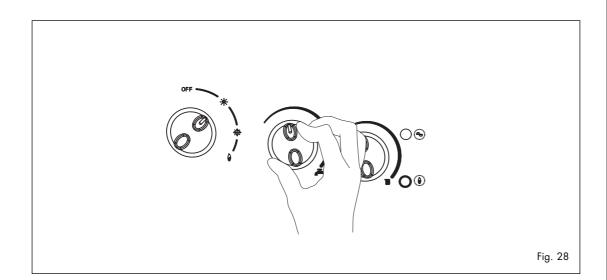
Il est indispensable d'effectuer chaque année le nettoyage et le contrôle de la chaudière.

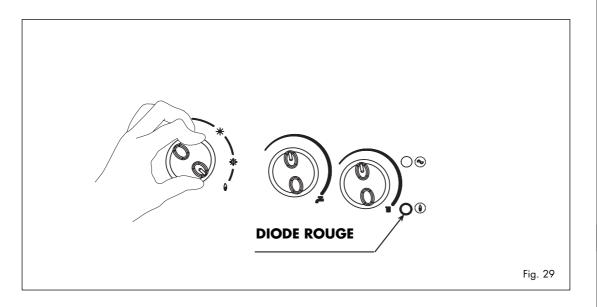
L'entretien préventif devra être effectué exclusivement par un personnel technique autorisé.

La chaudière est équipée d'un câble électrique d'alimentation qui, en cas de remplacement, doit être commandé à le constructeur.



L'entretien préventif devra être effectué exclusivement par un personnel technique autorisé.





23



Si la chaudière se bloque à nouveau, contactez un technicien autorisé pour effectuer un contrôle.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Blocage allumage, intervention thermostat sécurité/fumées (fig. 29)

En cas de non-allumage du brûleur, la diode rouge s'allume.

Pour tenter de rallumer la chaudière, on devra tourner la poignée du sélecteur sur la position ()) et la relâcher aussitôt après en la replaçant sur la fonction été (*) ou hiver (*).

Si la chaudière se bloque à nouveau, contactez un technicien autorisé pour effectuer un contrôle.

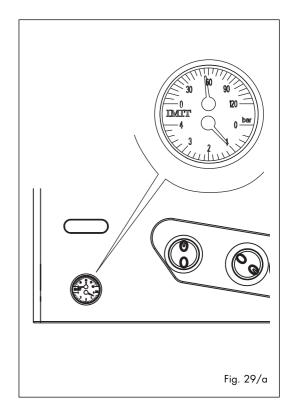
Rétablissement pression installation chauffage (fig. 29/a)

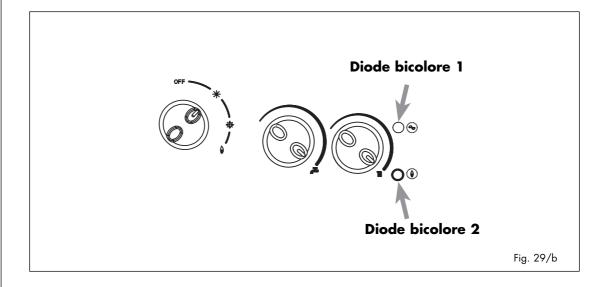
Contrôler à intervalles périodiques que la pression de l'installation se situe entre 1 et 1,2 bars.

Si la pression, alors que l'installation est froide, est inférieure à 1 bar, il faut procéder au rétablissement, de manière à ramener l'aiguille du manomètre à une pression comprises entre 1-1,2 bar.

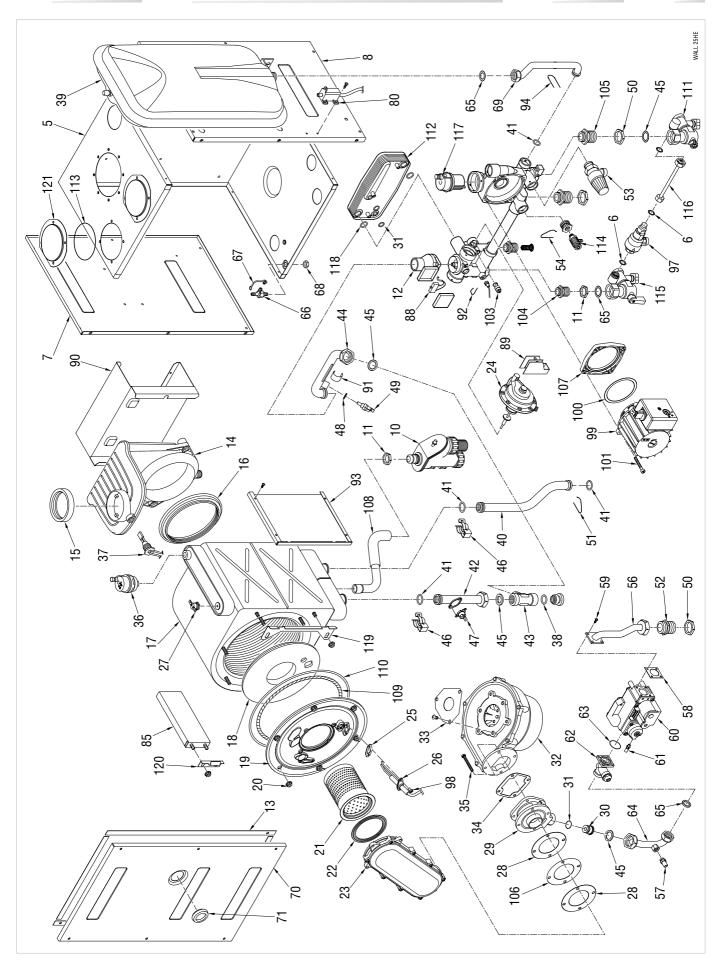
- Autres anomalies (fig. 29/b)

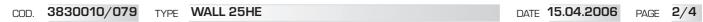
Au cas où les diodes bicolores 1 et 2 s'allumeraient ou clignoteraient, il faut demander l'intervention du service technique agréé.

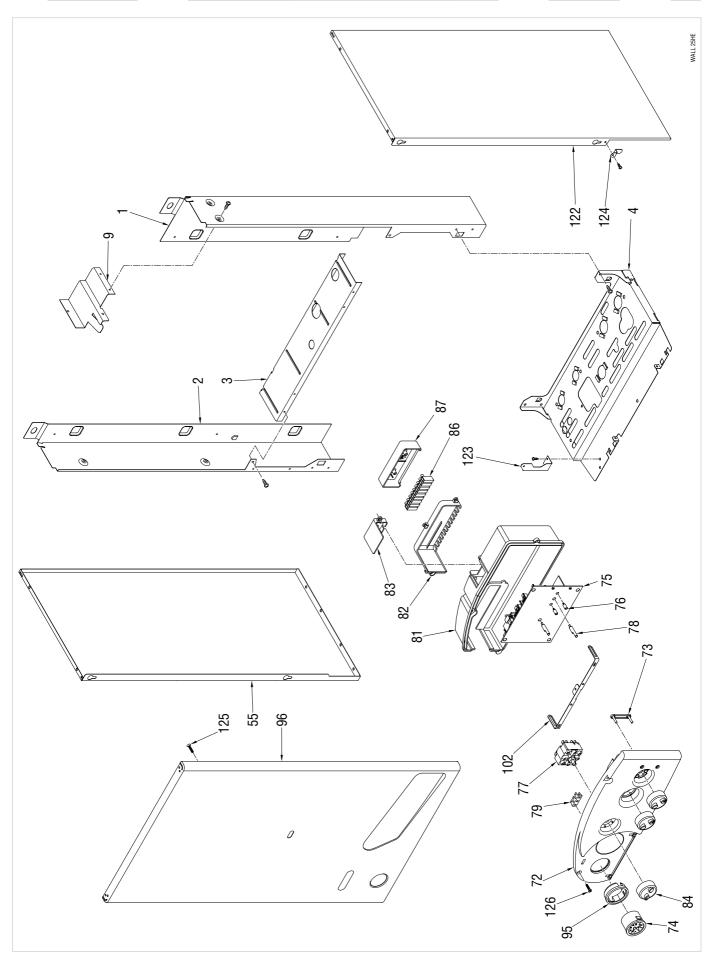












COD.	3830010/079 TYPE WALL 25HE					DATE 15.04.2006	PAGE	3/4
POSITION	ON CODE DESCRIPTION	MODEL	NOTE	POSITION	CODE DE	DESCRIPTION	MODEL	NOTE
~	6138532 Elément droite châssis			38	o	Joint OR Dalmar 121		
വ				99	_	Vase d'espansion réctangulaire I. 8		
ന	_			4	•	Tuyau de sortie echangeur		
4				41	_	Joint OR Dalmar AN13 (3068)		
വ	_			45		Tuyau connexion echangeur-filtre		
9	-			43	_	Filtre chauffage 3/4"M × 3/4"M		
7	6266122 Paroi latér gauche chambre étanche			44		Tuyau de raccord. filtre-départ inst.		
00	6266123 Paroi latéral droite chambre étanche			45	~	Joint Ø 17x24x2		
ത	6189543 Plaque de fixation vase d'expansion			46	6226601 Re	Ressort de liaison échangeur		
10	G277204 Siphon vidange condensation			• 47	6146701 Ac	Aquastat de sécurité 100°C		
11	6146301 Contre-écrou 1/2" en laiton			48	6022010 Jc	Joint sonde		
ਹ	• 6281502 Piecès detacheés fluxostat			49	6231351 Sc	Sonde plongée		
13	• 5192204 Kit joint chambre étanche			20	6146302 Cc	Contre-écrou 3/4" en laiton		
14	6278701 Chambre à fumées			51	6226607 Re	Ressort de fixation tuyaux		
15	6248851 Joint sortie chambre à fumées			25	6120511 Ni	Nipple 3/4" x 3/4" OT		
16	6248852 Joint chambre à fumées/echangeur			23	6040201 Sc	Soupape de sécurité + joint OR - 3 bar		
17	6278904 Corps echangeur eau-gaz			54	6226602 Re	Ressort de fixation tuyaux		
9	6269006 Calonifuge avant pour echangeur			22	_	Sôté gauche de la jaquette		
9	6278851 Panneau avant echangeur eau-gaz			26		Tuyau d'entrée gaz		
50	2010183 Ecrou bride chambre à fumées			27	_	Prise de pression 1/8"		
2	6278304 Brûleur premix			28		Joint pour vanne gaz		
S S				29		Vis TCB M4x10 Zn		
വ	6278802 Collecteur air/gaz				6243821 Va	Vanne gaz type Honeywell VK4115V		
24	-			61	-	Prise de préssion M5		
52	6174809 Joint electrode d'allumage			62	6216607 De	Déflecteur gaz 1/2"		
56	G221625 Electrode d'allumage-ionisation			• 63	6226407 Jc	Joint OR 130		
27	• 6146721 Aquastat limite			64		Tuyau raccord vanne gaz-mélangeur		
8	6174812 Joint mélangeur-collecteur			92	_	Joint Ø 12x18x2		
9 8	'n			99		Raccord à trois voies av. prise press.		
30				67	_	Bouchon pour raccord à trois voies		
				89	_	Jontre-écrou 1/8" en laiton		
31	• 6226414 Joint OR 117 Ø 13,1x2,62 EP851			69	6227652 Tu	Tuyau de raccordement vase d'espansion		
വ	_			70		Panneau avant chambre étanche		
ဗ				7	_	Regard de flamme		
34				72		fableau de bord		
വ				73		Guide lumiére - 2 sorties		
90				44		Thermomanomètre		
37	• 5191990 Kit thermostat fumées			75	6230692 PI	Plaque éléctronique avec allumage		
• Comp	Composants à tenir à votre stock							

Composants à tenir à votre stock

DECLARATION CE DE CONFORMITE

Nous,

Fonderie Sime S.p.A., Via Garbo 27, 37045 Legnago (Vr) Italy

Déclarons sous notre seule responsabilité que les produits :

De marque WALL 25HE

Références 507450

Satisfont aux dispositions des directives :

- Directive Gaz 90/396/ CEE
- Directive Basse Tension 73/23/ CEE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 89/336/ CEE
- Directive Rendement 92/42/ CEE (★★★★)

Et sont conformes aux normes suivantes:

- EN 677 pour appareils à gaz à condensation ayant puissance thermique ≤ 70 kW
- EN 483 pour appareils à gaz du type C ayant puissance thermique ≤ 70 kW
- EN 60335-1/A12:2006 pour la sûreté électrique
- EN 50165/A1:2001 pour la sûreté électrique
- EN 55014-1/A2:2002 pour la compatibilité electromagnétique
- EN 55014-2/A1:2001 pour la compatibilité electromagnétique
- EN 61000-3-2:2005 pour la compatibilité electromagnétique
- EN 61000-3-3/A1:2001 pour la compatibilité electromagnétique
- EN 50165/A1:2001 pour la compatibilité electromagnétique
- EN 625 pour appareils à gaz ayant la fonction eau chaude sanitaire

Nom du signataire:

Aldo Gava

Directeur Général

Lieu et date: 27/06/06

Jenjan

NOTES

